

Mesdames, Messieurs. Chers collègues

Je suis heureux de vous accueillir, entouré des membres du conseil municipal rassemblé autour de moi, afin de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024.

Il n'est certes pas possible de tirer un trait sur les grands évènements qui ont marqué 2023 surtout que nous avons été pour l'un d'entre eux touchés particulièrement. Outre, la guerre en Ukraine qui dure le conflit du moyen Orient qui s'intensifie le dérèglement climatique qui s'affirme avec les inondations sur une partie de notre département c'est à quelques kilomètres d'ici que nous avons connu le pire : l'attentat qui a provoqué le décès de Dominique Bernard ainsi que trois autres victimes.

A ce propos je souhaite saluer particulièrement l'un de nos concitoyens qui s'est interposé lors de cette agression. Il a été victime de multiples blessures, il est toujours aujourd'hui soumis à d'importants soins, je lui souhaite bon courage et tiens à lui assurer ainsi qu'à ses proches tout notre soutien. A juste titre, Il a reçu les palmes académiques et a été nommé au grade de chevalier de la légion d'honneur lors de la promotion de janvier

Revenons maintenant sur des aspects un peu plus sereins. 2023 aura connu des réalisations importantes mais aussi la validation ou le lancement d'opérations touchant l'ensemble de notre belle commune.

Dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) nous avons, sur 4 secteurs, planté avec les services de la CUA + de 3200 arbres et arbustes. Le succès de cette opération a été tel que nous avons été obligés de différer la plantation d'espèces locales et fruitières. Les réapprovisionnements sont en cours.

Toujours au sujet de la transition écologique, la couverture de l'éclairage public LED a dépassé les 90 % sur la commune. Depuis le 1°

janvier 2024 la compétence est communautaire ce qui signifie que sur la base des consommations 2023 nous contribuerons au bon fonctionnement de ces réseaux. Les consommations entre 2022 et 2023 font apparaître une économie réalisée de l'ordre de 50 % Il faut également noter, pour accroître la sécurité de piétons, le sur éclairage en bleu des passages protégés a été testée. Les bons résultats nous permettront cette année d'étendre cette opération sur de nouveaux points.

Enfin nous reviendrons très prochainement sur la loi APER (définition des zones d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables). Il s'agira alors de définir en accord avec les habitants les zones propices à l'installation de sources d'énergies renouvelables.

Depuis plus d'un an nous avons, en coopération avec ENGIE, réalisé les études de structures des bâtiments notamment sur les ateliers municipaux et l'école Carette aux fins d'installation de panneaux photovoltaïques. L'installation devrait permettre de couvrir 50 % des besoins d'énergie de la mairie.

D'après les dernières données notre population ne cesse de s'accroître. Depuis décembre il convient d'ajouter le nombre de 73 familles qui nous ont rejoint dans les résidences Habitat et Humanisme (Le Verger) et Flandres Opale Habitat (54 rue Corot). Courant 2024 il nous faudra ajouter les nouveaux arrivants qui rejoindront les 17 logements d'initiatives privées.

Afin que l'arrivée des nouveaux résidents aux portes du stade foot ne perturbe pas le stationnement, un parking réservé aux sportifs a été aménagé.

Tout arrive à qui sait attendre. La destinée de la clinique cet ancien établissement de santé qui n'a pas manqué de défrayer la chronique depuis près de 14 ans va enfin arriver à son terme. Dès février l'entreprise chargée du désamiantage et de la démolition mettra en œuvre son chantier pour une durée de 10 à 12 mois. Une réunion

d'information, avec plus de détails, sera programmée auprès des riverains. L'entreprise chargée des nouvelles constructions sera sélectionnée par L'Etablissement Public Foncier et nous-mêmes.

Depuis plusieurs années notre école de musique connaissait une érosion de ses effectifs. Nous avons choisi l'option, 7, de passer une convention avec le conservatoire d'Arras. Cette démarche, subventionnée par la commune, permet de garder et même d'améliorer la qualité des enseignements qui sont proposés aux habitants.

L'attractivité de notre commune s'est également traduite par l'arrivée de nouvelles entreprises

- Le Groupe Lempereur avec Moto Valley et bientôt la concession BMW – Mini
- Le Khub de Hubert Petit qui exploite un karting électrique indoor
- La boulangerie Sophie ouverte 7 j / 7
- Family In complexe qui accueille les familles pour diverses activités
- Le groupe Bouttemy Immo, après obtention de son permis d'aménager a pris en charge la réalisation d'un rond-point qui sera commun avec l'accès au futur Intermarché sur la route de Béthune. Celui-ci permettra de réduire au minimum les risques d'accident lors des entrées sortie de cette zone d'activités en cours d'aménagement.

Anticipant cette année olympique, je voudrais rendre hommage à deux sportifs qui se sont distingués :

- A. ?? Balestra, gérant de la pizzeria la Casa di Papa. Champion du monde 2023 de foot golf. La finale opposait son équipe à l'Argentine.

- Célia FOULON et sa jument concouraient et ont obtenu la médaille d'argent en équitation lors du Generali Open de France,

En 2024 les travaux vont s'orienter vers les quartiers les plus anciens de notre belle commune. et mais aussi dans la concrétisation de projets permettant d'achever la structuration du centre-ville

En effet le square Lancry, la résidence des trois fontaines, et la rue des 4 maisons vont connaître sur 2024 / 2025 des travaux importants. Il s'agit de l'effacement des réseaux, de la mise en place d'un nouvel éclairage public mais aussi de la réfection totale de la voirie (trottoirs et chaussée). Sur ce sujet une réunion de quartier est programmée pour le 23/01.

Nous avons eu il y a quelques jours la confirmation que le groupe Interimmo a validé le transfert des activités Intermarché vers l'ancien site Cocorette. 4 hectares de friches seront à reconquérir et je vous confirme ce soir notre volonté de mener une requalification originale avec une vocation principale qui s'oriente vers une approche « village Alzheimer ». Il ne s'agira pas d'en faire un milieu fermé sur lui-même mais de l'intégrer dans une vraie mixité sociale et intergénérationnelle à travers un programme alliant soins de santé et habitat (collectif et individuel).

Terrain des augustines : Après les études d'impact, les fouilles archéologiques, et l'enquête publique par voie électronique, le permis d'aménager a été accordé. Les permis de construire ont été déposés et sont en cours d'instruction.

En 2018, à proximité de la mairie il n'existait que 38 places de stationnement contre une centaine aujourd'hui. Le succès rencontré par ce nouvel aménagement entraîne pour les stationnements de courte durée de nombreuses perturbations. Pour cette raison, nous avons en collaboration et le financement du service voirie-parkings de la CUA aménagé une nouvelle aire de stationnement à la Pescherie. En

conséquence lorsque l'éclairage et la vidéo protection seront opérationnels, le stationnement de la place de la République se fera uniquement en zone bleue pour une durée maximale de deux heures.

Toujours au sujet de la Pescherie, les réfections des chemins de promenade feront l'objet de finitions fin mars ceux-ci présenteront leur aspect définitif. Vous pouvez déjà profiter de ce bel aménagement.

Tout le monde connaît la salle Gérin, derrière l'église impasse Jean Jaurès. Ce bâtiment de type Pailleron aura eu entr'autre la fonction de cantine puis de salle associative. Ce bâtiment très énergivore aurait nécessité une rénovation profonde avec cependant un résultat peu probant en matière de bilan énergétique. C'est pourquoi nous avons pris la décision d'une nouvelle construction avec la société Portakabin. Nous passerons ainsi d'un classement G à un classement A/B au niveau énergétique. La fonction de cet ouvrage gardera non seulement la vocation de salle associative mais permettra aussi de transférer la banque alimentaire qui aujourd'hui se situe aux ateliers municipaux.

L'ancien site de la SADE, route de Lens a été acquis par la Sté Kaufman et Broad un total de **90** logements sont en cours de construction. Il s'agira essentiellement de logements locatifs.

Depuis que nous avons passé le cap de 3500 habitants nous sommes contraints d'appliquer la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

Celle-ci nous oblige à répondre à l'obligation d'avoir sur notre territoire un minimum de 20 % de logements aidés. Si aujourd'hui nous sommes encore en situation de déficit, les différents programmes nous permettront de répondre, à terme, à cette obligation.

Au sujet de la vie de notre commune je ne vais pas omettre de saluer les bénévoles qui pilotent les associations en consacrant beaucoup de temps et participant à l'image de Sainte Catherine où il fait bon vivre. Nous attachons en tant qu'élus beaucoup d'importance aux soutiens qu'ils soient financiers ou en termes de moyens. Vous découvrirez pour certains d'entre vous la richesse et la diversité de ce animations.

Plus de 140 000 € sont consacrés aux associations chaque année.

Nous avons aussi une attention particulière envers nos aînés. En effet qu'il s'agisse d'activités proposées à chacun gym douce, sorties, visites à domicile personnalisées ou du repas annuel et des colis de Noël, un budget de 80 000 € leur est consacré

Les enfants et la jeunesse ne sont pas en reste, je citerai pour l'essentiel les écoles, les classes de neige, les centres de loisirs **petites et grandes vacances**, les activités périscolaires ainsi que le pass jeunes. Notre service animation est présent sur chaque thématique et saluer leur implication est un minimum. C'est un budget annuel de 620 000 €.

Cette année sera aussi inscrite sous le renforcement des collaborations avec Anzin Saint Aubin notamment à l'occasion d'animations communes telles que le village olympique, la semaine bleue, octobre rose.....

Je tiens personnellement à adresser mes remerciements à mes collègues élus, à l'ensemble des services pilotés par O. Crepel qu'il s'agisse des, administratifs, animateurs, dames de services, agents techniques car ils sont les premiers à représenter notre ville. Je vous invite par ailleurs, pour les quelques personnes qui ne l'ont pas encore fait, à suivre toute l'actualité et les informations de la commune sur le site internet ou sur l'application smartphone.

Je ne pourrai conclure sans avoir une pensée particulière vers celles et ceux qui souffrent de solitude, de maladie ou de handicap. Je les invite cependant à prendre contact avec nos services afin d'avoir connaissance des actions que nous pouvons mener pour atténuer leurs difficultés.

Vous constaterez qu'encore une fois c'est une année riche en évènements et actions concrètes qui s'est passée. De nouveaux enjeux s'offrent à nous pour 2024 et il me semble que la devise olympique de P. De Coubertin s'impose : Plus vite, plus haut, plus fort ensemble et ce

sera sur ces quelques mots que je vais terminer mon intervention. Je vous souhaite à tous « bonne année » !